

# COMMUNE DE ROMANS AIN

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 13 ; Convocation du 14 janvier 2025  
L'an deux mille vingt-cinq le 20 janvier, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil à la Mairie. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

**Membres présents : Mesdames CURTIL Paulette, DUVILLARD Isabelle, LLORENS Marie-Hélène, MAGAUD Catherine, et SIMONET Chantal, et Messieurs AJOUX Romain, BERARDET Jean-Noël, BONIN Patrick, CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, GUINET Pierre, PERRADIN Laurent et RAVET Yoann**

**Membres excusés : Madame RAVOUX Annick et Monsieur POLLIN Olivier.**

**Secrétaire de Séance : Madame Chantal SIMONET.**

### DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

#### **I - APPEL DES PRESENTS**

Monsieur le Maire ouvre la séance et l'appel est effectué.

#### **II- DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE**

Il est procédé, conformément aux articles L. 2541-6 et L. 5211-1 du Code Général des Collectivités

Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**A l'unanimité**, le conseil municipal désigne Madame Chantal SIMONET secrétaire de séance.

#### **III- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu du 16 décembre 2024.

**A l'unanimité**, Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 16 décembre 2024

#### **IV – REDEVANCE EXCEPTIONNELLE D'OCCUPATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR COURS DE DANSE ASSOCIATION EXTERIEURE A LA COMMUNE**

Monsieur Arnaud DUFOUR, professeur de danse à Condeissiat, a sollicité à nouveau la commune de Romans pour louer la salle polyvalente afin de pouvoir continuer ses cours de danse durant la fermeture de celle de Condeissiat pour cause de travaux. Ces derniers sont prolongés jusqu'à fin 2025. Les cours auraient lieu tous les mercredis après-midi et en soirée (14h00 à 22h00) du mercredi 10 septembre 2025 au mercredi 17 décembre 2025, sauf pendant les vacances scolaires. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la location de la salle polyvalente durant cette période et d'en fixer le montant à 150 €.

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** la location de la salle polyvalente pour les cours de danse du 10 septembre 2025 au 17 décembre 2025,
- De **FIXER** la location de la salle polyvalente à 150 € pour cette période.

## **V – INFORMATIONS DIVERSES**

- La société ECOPPAY propose à la commune de bénéficier du remplacement de régulateurs d'eau, pommes de douche, robinets thermostatiques et LED extérieurs gratuitement suite au dispositif mis en place par les Certificats d'Economies d'Energie sous l'opération BAT-EQ-133 et BAT-TH-104 et RES-EC-104. Sans suite car la commune est déjà équipée pour partie. Le reste, pommes de douche, aucun équipement au sein de la collectivité.
- La Préfecture de l'Ain a adressé un mail le 20 décembre, pour répondre aux nombreuses collectivités qui souhaitent soutenir MAYOTTE. Deux modalités possibles : versement à un fonds de concours spécifique et soutien via une association existante. Le Conseil Municipal souhaite apporter son soutien. Ce point est porté à l'ordre du jour de la prochaine séance.
- Bureau d'études CDVIA propose ses services de comptages routiers, d'études d'impact ou d'études de circulation. Sans suite car pas de besoin pour la commune de Romans.
- Le lave-linge de la cantine est à changer pour cause de porte du hublot défectueuse.
- Réception par le service animation des autorisations du droit des sols des valeurs forfaitaires en matière de taxe d'aménagement transmises par le Ministère.
- La commune rencontre actuellement des difficultés avec la prestation d'entretien des locaux de l'école et de la mairie. Il convient de voir pour effectuer un changement de prestataire.
- La Croix-Rouge Française sollicite une subvention pour l'organisation de leur défilé de mode qui aura lieu le 12 avril 2025 à Montmerle sur Saône. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande.
- Rappel du repas des élus et agents le vendredi 07 février 2025. Rendez-vous à 19h00 en mairie.
- Rappel du repas des aînés du 22 mars 2025. La commission se réunit le lundi 27 janvier 2025 pour la préparation de ce dernier.
- Monsieur PERRADIN présente le bilan d'épandage des boues du lagunage effectué les 27 et 28 août 2024. Il évoque l'égouttage prévu semaine du 08 au 14 février 2025 route de l'Irance et chemin de Tachy.
- Monsieur BONIN informe le Conseil Municipal que le Comité Fêtes et Loisirs propose une dégustation de bugnes gratuite le dimanche 09 février 2025 à partir de 10h00 à la salle polyvalente.
- Madame MAGAUD indique qu'elle sera présente le 23 janvier 2025 à 14h00 à la Communauté de Communes de la Dombes pour le retour du diagnostic social en présence du bureau d'étude ITA Conseil. Également présente le 20 février 2025 à la réunion du CLIC.
- Monsieur AJOUX mentionne le problème de fossé route du Bourbier. Une intervention sera prévue dans les prochains jours.
- Monsieur CHATELET annonce qu'une demi-journée d'égouttage est à prévoir. Après échange, la date du mardi 11 février 2025 est retenue. Rendez-vous à 8h00 en mairie pour les élus disponibles.

Après un tour de table, la séance est levée à 20h21

Réunion Maire / Adjointes le lundi 10 février 2025 à 18H30

Séance du Conseil Municipal le lundi 17 février 2025 à 19H00

Romans, le 21 janvier 2025

Le Maire,  
Jean-Michel GAUTHIER



Le secrétaire de séance,  
Chantal SIMONET

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Chantal Simonet", is written over a horizontal line.

